

MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-60

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

L'an deux mille vingt,
Le 18 décembre 2020 à 18 heures 30,

Date de convocation : 14 décembre 2020
Date d'affichage : 14 décembre 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers

Etaient présent(e)s : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Béatrice BOULY, Bernard MOUSSAY, Michel QUANDALLE, Michèle CAFFIER, Jean DIDIER, Tatiana LECUYER, Patrick GOMEL, Sylviane CORNET, Jean-Pierre FLOUR, Marie-Françoise LECAILLE, David NOËL,

15/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Fabienne PRIMA donne pouvoir à Jean-Michel DÉGREMONT
- Emilie LISSE donne pouvoir à Michèle CAFFIER
- Betty BONNAFOUS donne pouvoir à Michèle CAFFIER
- Julien DIEU donne pouvoir à Alain FIX

4/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.
Sylviane CORNET est nommée secrétaire de séance.

VENTE DU GARAGE MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une offre écrite a été reçue en mairie pour l'achat du garage municipal. Il rappelle la délibération n°2017-32 portant sur le déclassement de la parcelle AB 218 d'une surface de 334m².

L'acheteur propose 86 00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité (19 voix pour ; 0 contre) :

- Décide d'accepter la somme de 86 000 € pour la vente du garage municipal.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/12/2020

Application agréée E-legaite.com

95_DE-062-216209080-20201218-2020_60-DE

- Donne délégation à Monsieur le maire à l'effet de signer les documents nécessaires.

Pour extrait conforme,

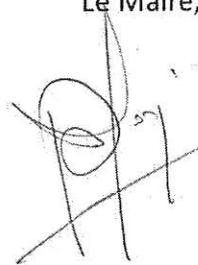
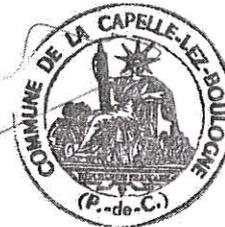
Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La Capelle-Les-Boulogne,

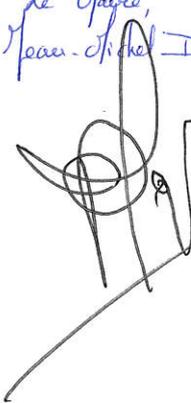
Le 18 décembre 2020

Le Maire,

Certifié et rendu exécutoire le :

25 DEC. 2020

*Le Maire,
Jean-Michel DEGRAS*



REÇU EN PREFECTURE

le 24/12/2020

Application agréée E-legalite.com

95_DE-062-216209080-20201218-2020_50-DE